



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2021-090

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 7 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un le mardi 7 décembre à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle annexe de la mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 02/12/2021

Date d'affichage 02/12/2021

Nombre de conseillers : 14

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 13

Procurations : 1

Etaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

Était absent excusé : Monsieur Julien MOREAU a donné pouvoir à Madame Béatrice GUÉGAN.

Était absent non excusé : Monsieur Emmanuel HOUSSAIS.

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Véronique BOISARD a été élue secrétaire de séance.

DÉCISION MODIFICATIVE N°5-2021

Rapporteur : Anthony ROULLIER

Présentation de la décision

Compte tenu des subventions inscrites au budget et non certaines, il a été inscrit un emprunt pour 445 462,99 €.

Après mise au point des subventions reçues et à recevoir, il convient de modifier le montant de l'emprunt inscrit :

COMMUNE
SECTION INVESTISSEMENTS

Subventions	Compte 1323	inscrites en doublon	- 19 784.54 €
Subventions	Compte 1341	DETR Guéhardière	+ 160 000.00 €
Subventions	Compte 1322	Fonds de concours	+ 12 919.91 €
Emprunts	Compte 1641	Emprunts	- 153 135.37 €

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de valider cette décision modificative.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 13 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 7 décembre 2021.
Le Maire, Anthony ROULLIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anthony Roullier', written over a horizontal line.